ployé 2000. dans la Traduction, & cellecci va à prés de 1800., quelque attention qu'on ait eu pour se restraindre.

L'Ouvrage est affez connu pour le fonds deschoses. Les deux Traductions précedentes, & les extraits qui en ont été donnés dans tous les Journaux, ont rendu le système de Mr. Pope presqu'austi familier que les Ouvrages anciens. Il ne seroit question ici que de faire connoître le merite de cette souvelle traduction, & pour le faire avec plus d'agiément pour nos Ledeurs de citer divers morceaux, d'opposer les mêmes tels qu'ils ont été rendus en Profe par Mr. Silhouerte, & en Vers par Mr. l'Abbe du Resnel. On seroit par la plus en état de se décider sur la valeur de ces Ouvrages, & pour parler plus juste, on verroit qu'on peut arriver à la gloire & au succés par trois toutes differentes. Mais cet expolé trop long pour le present atticle, nous obligeroit auffi d'en passer d'autres sur les matieres du tems, ce qui paroitroit desagréable à la plupatt de ceux qui lisent nos Memoires. On le finira ainfi par l'anigme que voici.

Le mot de celle du mois possé est l'Enseigne.

ENIGME.

Epossede des biens, & je n'en saurois joüir,

Je suis de tous festins, & jamais je n'y mange;

Quand on me veut parer, il me saut du mêlange;

Quand je vous rends joyeux, c'est sans me réjouir.

J'assiste aux entretiens sans pouvoir les oisir, Qui me fait de l'honneur en reçoit en échange: Qui me fait un assront trouve en moi qui se venge; La terre en ma faveur doit se laisser soign.

Quand on m'habille bien, on y trouve fon compte; Quand